



## ARRETE DU MAIRE N°AT 2021 039 DP

Définissant l'emplacement du Marché Hebdomadaire  
lundi 12 juillet 2021

### Le Maire de la Ville de KAYSERSBERG VIGNOBLE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2542-2, L 2542-3, L 2542-4

VU le Code de la Route et notamment les articles R 417-1 à R 417-13 pour les arrêts et les stationnements L 130-5, R 130-5, R 130-2 et suivants

VU le Code Pénal notamment les articles R38, R39-1 et R 610-5

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié, relatif à la signalisation routière

VU l'arrêté municipal du 30 juin 1989 réglementant le marché tenu à Kayzersberg

CONSIDERANT que la place initiale du marché du lundi sera monopolisée par une fête foraine

### ARRETE

#### **Article 1 : OBJET DU REGLEMENT**

Le marché hebdomadaire du lundi, habituellement situé Place Gouraud, sera déplacé

#### **Article 2 : LIEU**

Parking Porte Basse à Kayzersberg

#### **Article 3 : DATES ET HEURES**

Lundi 12 juillet 2021, de 6h à 13h

#### **Article 4 : REGLEMENTATION DE L'ARRET ET DU STATIONNEMENT**

L'arrêt et le stationnement seront strictement interdits.

#### **Article 5 : SIGNALISATION**

Des panneaux « stationnement interdit » avec signe de mise en fourrière et des barrières de protection seront mis en place par les services de la Ville.

#### **Article 6 : REGLEMENTATION**

Pour les instructions et dispositions diverses relatives à la réglementation même du marché, se référer à l'arrêté du Maire du 30 juin 1989.

#### **Article 7 : INFRACTIONS**

Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

#### **Article 8 : EXECUTION**

Le commandant de la communauté de Brigade Kayzersberg-Lapoutroie, la Police Municipale, et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.



Fait à Kayzersberg Vignoble, le 25 juin 2021

Le Maire

Martine SCHWARTZ

Ampliation : M. le Procureur de la République, M. le Juge d'Instance, Communauté de Brigades Kayzersberg Vignoble – Lapoutroie, Brigades Vertes, Service incendie et secours de Kayzersberg, SDIS 68, Police Municipale, Services Techniques, Affichage, Presse et Archives